



Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby

SOCITE ANONYME - CAPITAL : 21.601.840.000 FCFA
RC N° CLSAS.1979B.1622 - CC:79011993M

BON DE COMMANDE N° A2301000248

N° Interne : A23000248

Type Achat : ACHAT COURANT USUEL

Lieu Livraison : SOGB

Date Emission : 24/01/2023

Monnaie Commande : CFA

Cours : 1.00000

Fournisseur : SOS BOULONNERIE

N° Fax :

Adresse : 01 BP 1262 ABJ 01

Délai Livraison : 7 Jours

N° Téléphone : 21 24 41 82

Email :

Suite à votre proposition N° DE2300130

Code Article	Libellé Article	UG	Qté	Prix Unitaire	Rem. %	TVA %	Montant HT	Montant TTC
003118	BOULON METAUX HEXAGONALE 10X40X26	UN	200.00	220.00	20.00	18,00	35 200.00	41 536.00
003119	BOULON TETE HEXAGONALE ACIER 10X50	UN	200.00	290.00	20.00	18,00	46 400.00	54 752.00
003120	BOULON TETE HEXAGONALE 10X60, tout fileté (T F)	UN	200.00	280.00	20.00	18,00	44 800.00	52 864.00
003167	BOULON TETE HEXAGONALE GALVA M5X30	UN	150.00	25.00	20.00	18,00	3 000.00	3 540.00
003228	VIS TETE HEXAGONALE 10 X 25	UN	200.00	95.00	20.00	18,00	15 200.00	17 936.00

TOTAL HT	144 600.00
TVA	26 028.00
TOTAL TTC	170 628.00

Observation : BESOIN EN BOULONNERIE ET RONDELLES

Condition règlement : 30 Jours après la livraison

VISA SA

VISA DFC

VISA DG

Pour toute information, veuillez contacter les Services Comptabilité et Approvisionnement aux adresses suivantes : comptabilitesogb@sogbci.com, approsogb@sogbci.com.

CONDITIONS GENERALES D'ACHATS

I. FACTURATION : Envoyer les factures en 4 exemplaires. Reporter notre référence de commandes sur des factures. Etablir une facture par commande.

II. RECEPTION ET VERIFICATION : La vérification et la reconnaissance des fournitures seront faites en locaux seulement après réception par nos services techniques le fournisseur ne doit pas considérer notre signature sur le BL comme une acceptation.

III. CONDITION DE PAIEMENT : Les factures seront réglées par chèques bancaires.

IV. JURIDICTION : L'exécution de la présente commande comporte acceptation formelle de toutes les conditions incluses. Toute stipulation contraire ultérieure, non acceptée par écrit, sera inexistante même portée sur vos accusés de réception de commande. L'expiration du délai de livraison peut entraîner l'annulation. Toute contestation sera portée devant le tribunal d'Abidjan.

BUREAU D'ABIDJAN 17 B.P 18 ABJ. 17 - TEL. 22.48.00.38 - 22.48.84.56- FAX: 22.44.33.82- Email: sogbspv@aviso.ci

SIEGE SOCIAL: SAN-PEDRO B.P.365 - TEL. 34.71.23.16- FAX: 34.71.25.04- Email: sogb@snvavisoci

PLANTATION DE LA DODO: GRAND BEREBY - TEL : 34.72.15.00 - 34.72.15.22 - FAX : 34.72.15.16 - E-mail sogbspv@aviso.ci

Afin de demeurer une entreprise responsable, la SOGB vous invite à la prévention de la pollution environnementale notamment à travers la réduction à la source et la valorisation des déchets ainsi qu'à la prévention de la biodiversité.